
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 11 juin 2020 à 16 h
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement (Google Meet)
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement (Google Meet)

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Geneviève LAPOSTOLLE, Régisseur
Madame Marika MERCURE, Régisseur
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement par intérim (Google Meet)
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement substitut
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et développement social (Google Meet)

Cette séance se déroule à huis clos, conformément à l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 qui prévoit notamment :

« QUE toute réunion, séance ou assemblée qui a lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres; »

«Le conseil et le comité exécutif ou administratif de toute municipalité, communauté métropolitaine, société de transport en commun ou régie intermunicipale sont autorisés à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. »

Les conseillers d'arrondissement, madame Suzanne Marceau et monsieur Robert Samoszewski ont participé à cette séance par visioconférence Google Meet.

Cette séance a été webdiffusée en simultané sur la chaîne YouTube de l'arrondissement.

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 16 h.

CA20 28 131

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du jeudi 11 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions du public

Aucune question.

10 - Période de questions des membres du conseil

Début : 16 h 04

La conseillère d'arrondissement madame Suzanne Marceau demande un suivi sur le marquage des rues de l'arrondissement.

Fin : 16 h 10

CA20 28 132

Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment situé au 13, rue Chauret, pour une dépense maximale de 65 080,45\$ taxes incluses.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

1. D'octroyer, à la firme « AXOR Experts-Conseil », un contrat, conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance des travaux de réhabilitation d'un bâtiment situé au 13 rue Chauret;
2. D'accorder à la firme « AXOR Experts-Conseil » un montant de 65 080,45 \$, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1207474013

CA20 28 133

Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de construction d'un chalet de services au parc Jonathan-Wilson, pour une dépense de 74 742,95\$ taxes incluses.

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

1. D'octroyer, à la firme « AXOR Experts-Conseil », un contrat, conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance des travaux de construction d'un chalet de services au parc Jonathan-Wilson;
2. D'accorder à la firme « AXOR Experts-Conseil » un montant de 74 742,95 \$, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1207474012

CA20 28 134

Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance pour les travaux de structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et démolition de l'abri à sel dans la cour de voirie municipale, pour une dépense de 32 583,92\$ taxes incluses.

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

1. D'octroyer, à la firme « AXOR Experts-Conseil », un contrat, conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour la surveillance des travaux de structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et démolition de l'abri à sel dans la cour de voirie municipale;
2. D'accorder à la firme « AXOR Experts-Conseil » un montant de 32 583,92 \$, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1207474011

CA20 28 135

Accorder un contrat à "IGF axiom" pour des services professionnels en surveillance des travaux pour les rues Paquin, Roy, Monique, Montclair, Terrasse Sacré-Coeur, Émile et Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une somme de 177 906,57 \$, toutes taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public AO 2020-08.

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

1. D'octroyer, à la firme « IGF axiom », un contrat, suite à l'appel d'offres public AO 2020-08, pour des services professionnels en surveillance des travaux, pour les rues Paquin, Roy, Monique, Montclair, Terrasse Sacré-Coeur, Émile et Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge;
2. D'accorder à la firme « IGF axiom » un montant de 177 906,57 \$, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1207474010

CA20 28 136

Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) numéro CA28 0063 (CA28 0063-01)

Avis de motion est donné par le conseiller monsieur Christian Larocque de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement intitulé: "Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2020), numéro CA28 0063 - (CA28 0063-01), lequel est déposé avec le sommaire décisionnel.

40.01 1207593013

CA20 28 137

Levée de la séance

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 11 juin 2020, à 16 h 24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 juillet 2020.